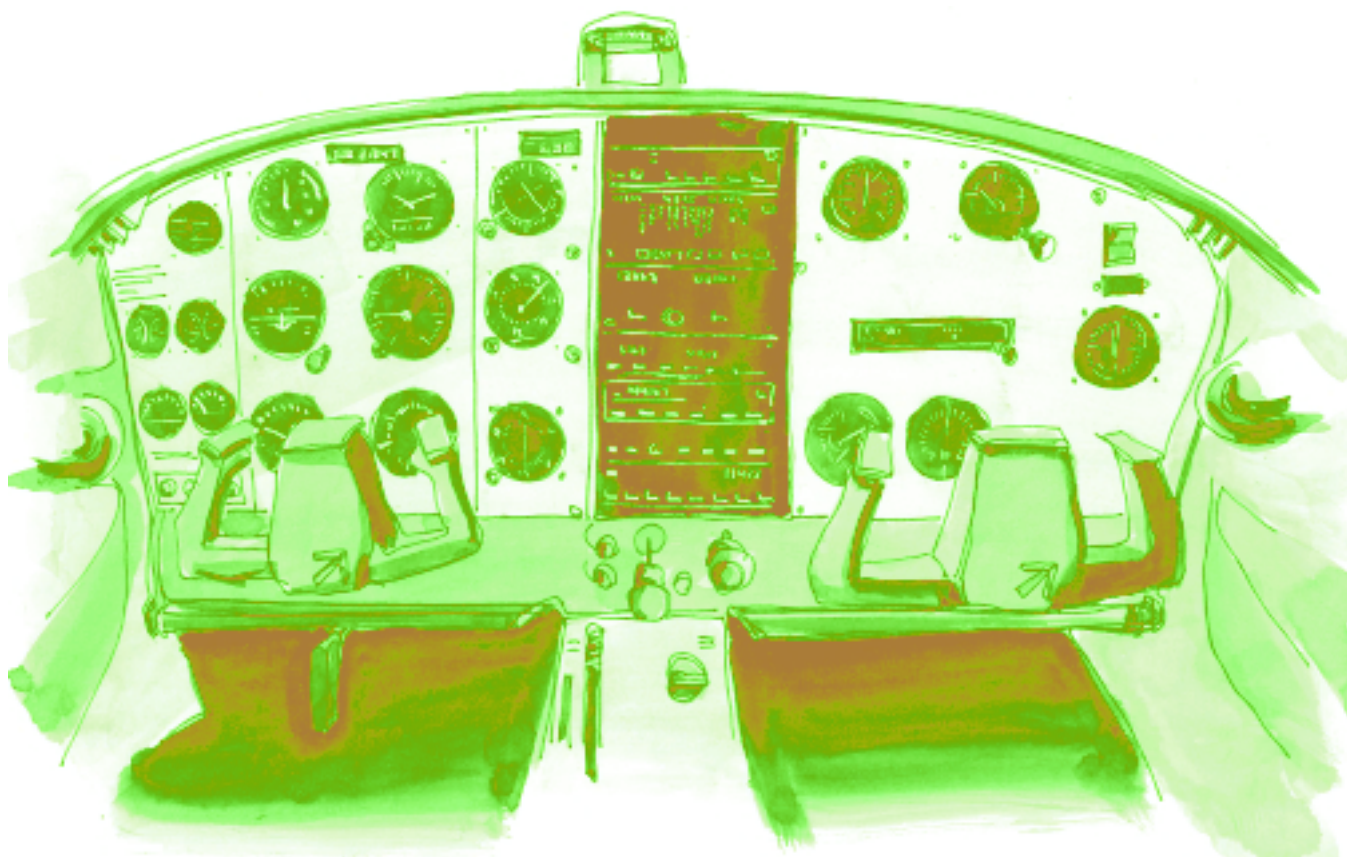


Votre tableau de bord de gestion ~~environnementale~~ durable

Les indicateurs de performance environnementale
et leur évolution dans le contexte du développement durable

Trends et tendances dans l'utilisation
et la normalisation des indicateurs



Piloter et orienter une organisation privée ou publique dans le contexte du développement durable est complexe. Il faut intégrer beaucoup de paramètres différents. Seul un tableau de bord affichant des informations économiques, environnementales, éthiques et sociales en permanence permet de naviguer pour les générations futures.



Table des matières

Les politiques environnementales publiques évoluent de l'esprit de contrôle stricte vers des partenariats complexes pour induire des changements profonds dans les modes de production. Des indicateurs permettent un suivi plus attentif des politiques. p. 12 et 14

Les investisseurs institutionnels modernes exigent de placer leur fonds dans des entreprises "durables". Ainsi le monde financier doit développer des produits et méthodes pour analyser, garantir et promouvoir des portefeuilles d'investissement ad hoc. p. 11

Les multinationales exigent des informations et efforts continus de l'ensemble de leurs sous-traitants. Ceci pour mieux maîtriser et intégrer les coûts environnementaux mais aussi gérer le risque de leur "image publique". p. 5 et 15

Les consommateurs publics et privés exigent des entreprises des comportements plus éthiques, sociaux et environnementaux. Ceci avec rigueur et en toute transparence. p. 6, 7 et 11

Les pays du tiers monde et leurs travailleurs exigent des chances de développement mais aussi des conditions de travail comme chez nous. p.7

Les mondes scientifique, académique et industriel doivent innover pour fournir des outils d'analyse, d'information et de production radicalement nouveaux et durables. p.5

Business of tomorrow is not only about products and processes – it is more about the way how business is done...

Les besoins du développement durable vont reconfigurer nos sociétés et nos marchés de demain. Dans la réalité de nos marchés et entreprises, le développement durable signifie longtemps encore la protection de l'environnement. Cet approche s'élargit depuis peu avec force sur les autres aspects tels l'éthique et l'équité, le social et le développement économique du tiers monde.

Ainsi l'écomanagement classique s'élargit sur la "gestion durable" de l'entreprise.

Ceci se fait dans un contexte de globalisation des marchés. Cette mondialisation entraîne aussi une standardisation accrue des rapports entre différentes sociétés au niveau global, régional et local.

Ce grand marché unique impose et veut que les règles du jeu soient partout les mêmes. Cela se fait par des conventions internationales mais aussi par des normes techniques et autres reconnues.

Et chaque acteur, public, privé ou de la société civile veut que sa vision et ses valeurs soient intégrées et respectées.

C'est complexe, conflictuel et difficile. La masse d'information à traiter et à intégrer dans les stratégies politiques privées et publiques est telle que cela s'avère impossible dans la réalité de tous les jours.

C'est pour cela qu'une série d'acteurs commencent à définir des outils et tableau de bord qui, à travers une série d'indicateurs, permettent de les orienter dans leur travail quotidien. Cette petite brochure est un survol non exhaustif des différentes initiatives qui se font au niveau mondial et qui s'alignent mutuellement.

Dessin : Jean-Rodolphe Dussart

Maquette : Ruelle & Co

Éditeur responsable : ABECE - Heinz Werner Engel -

35, rue Van Elewyck • B- 1050 Bruxelles • tél. : +32 2 644 96 69

Novembre 2001

Le monde industriel a ses propres réseaux de normalisation et initiatives sur le niveau mondial. Si les acteurs publics peuvent parfois y intervenir avec pertinence, ce n'est pas le cas pour la société civile avec ses aspirations. Ainsi l'innovation en termes de normes, tableaux de bord et indicateurs se fait dans des arènes différentes avec des finalités différentes.

Le monde industriel

- Fédérations industrielles
 - Multinationales
- Groupes de pression

Le monde politique et public

- Agences gouvernementales
- Administrations publiques
- Agences européennes

Le monde de la société civile

- Association de citoyens
 - Syndicats
- Groupes de pression Nord-Sud
 - Environnementalistes



The Green Standard
for Sustainability
ISO 26000



Il n'y a pas de consensus sur le concept de développement durable

Les points de vue changent suivant que l'acteur est privé ou public, travaillant sur le niveau mondial, régional ou local

Suite à des accidents environnementaux, certaines multinationales américaines ont adopté un code éthique concernant la responsabilité environnementale de l'entreprise. Ces principes (de Valdez, élaborés par le CERES) s'enrichissent aujourd'hui d'éléments comme le GRI et le SA 8000.

Extrait

1. Protection de la biosphère

Nous décidons de réduire au minimum l'émission de tout polluant. Nous protégerons les zones humides et aquatiques, et éviterons de contribuer à l'effet de serre, à l'appauvrissement de la couche d'ozone, aux pluies d'acides.

2. Utilisation rationnelle des ressources naturelles

Nous décidons d'utiliser de façon raisonnable les ressources naturelles renouvelables (eau, sols, forêts). Nous préserverons les ressources non renouvelables grâce à une utilisation la plus rentable possible et une planification soignée. Nous protégerons la biodiversité.

3. Réduction de la production et de la mise en décharge de déchets

Nous réduirons la quantité de déchets, et recyclerons les matières autant que possible ; nous mettrons en décharge par les méthodes les plus sûres et les plus contrôlables.

4. Utilisation optimale de l'énergie

Nous utiliserons des sources d'énergie sûres afin de couvrir les besoins. Nous ferons les investissements nécessaires à améliorer l'efficacité énergétique de nos produits.

5. Réduction des risques

Nous réduirons au minimum les risques relatifs à l'environnement, la santé et la sécurité de nos travailleurs et des communautés humaines.

6. Mise sur le marché de produits et services sûrs

Nous vendrons des produits qui minimisent l'impact sur l'environnement et qui sont sans danger. Nous informerons les consommateurs de l'impact environnemental de nos produits et services.

7. Dédommagements

Nous prendrons nos responsabilités chaque fois que nous nuisons à l'environnement en mettant tout en oeuvre pour restaurer la situation et dédommager les personnes lésées.

8. Information

Nous informerons notre personnel et le public des incidents survenus dans notre activité et des dangers potentiels susceptibles d'affecter la sécurité et l'environnement.

9. Responsables de l'environnement

Au moins un siège à notre conseil d'administration sera attribué à un défenseur de l'environnement. Nous dégagerons les moyens nécessaires à la mise en application de ces principes, y compris la création d'un poste de responsable de l'environnement chargé de surveiller et d'évaluer nos efforts.

10. Evaluation et audit annuel

Nous ferons et publierons une évaluation annuelle de nos progrès. Nous mettrons au point une procédure d'audit environnemental externe, à laquelle nous apporterons notre concours loyal.

Les Etats membres de l'Union Européenne ont une vision du développement durable qui s'exprime à travers une série de principes.

Ces principes sont extraits d'un argumentaire pour le sixième programme d'action en matière environnementale de l'UE

Extrait

1. Un Agenda global

- Le développement durable ne peut être atteint en s'isolant du reste du monde. Il faudrait prendre en compte les conséquences internationales pour l'Europe et le Tiers-Monde de leurs politiques d'aide au développement, aux niveaux économique, social et environnemental.

- Les politiques et les plans de développement, de production et de consommation devraient tenir compte de l'augmentation de la population mondiale et prendre une orientation soutenable.

2. Limites des schémas traditionnels de croissance

- L'intégrité des systèmes naturels - sol, eau, air, biodiversité - devrait être préservée et restaurée.

- Le développement économique et social devrait respecter les limites physiques des ressources.

3. Egalité et internalisation des coûts

- Les charges et bénéfices des politiques devraient être partagés équitablement entre tous les secteurs de la société. Là où de sérieuses inégalités sont inévitables, il faudrait penser à une forme de compensation.

- Les politiques devraient se baser sur des analyses détaillées des problèmes, des impacts et des risques. Il faut garder un équilibre entre coûts et bénéfices menant à l'internalisation complète de tous les coûts environnementaux, sociaux, etc...

- Le développement économique et social, la protection de l'environnement et l'égalité sociale sont interdépendants. Toutes les politiques devraient être testées quant à leur impact sur chaque secteur.

- Là où il y a des risques de dégâts importants, il ne faudrait pas utiliser un manque de certitudes scientifiques pour post-poser des mesures de précaution.

4. Une responsabilité partagée

- Les décisions affectant le développement durable sont une responsabilité partagée. Elles devraient être ouvertes et basées sur une information et une participation de toutes les personnes intéressées.

- En plus de mesures réglementaires appropriées, une approche flexible et une panoplie d'instruments de marché incluant des incitants fiscaux et économiques devraient être utilisés afin d'exploiter les énergies et capitaux privés pour promouvoir le développement durable. Il faudrait encourager les contributions volontaires.

- Croissance versus limites de croissances
- Réduction de risques versus responsabilités partagées
- Stratégies d'entreprises versus agenda global
- Egalité et équité face à la mondialisation
- Les acteurs, dans l'arène économique, utilisent aujourd'hui des tableaux de bord et des indicateurs pour démontrer, communiquer et analyser leurs propres stratégies et politiques en matière de développement durable.

Des tableaux de bord et des indicateurs utiles au niveau mondial comme au sein de la PME

4 Beaucoup d'organisations publiques ou privées ont besoin aujourd'hui d'un tableau de bord pour piloter leur stratégie par rapport au développement durable. Ce tableau de bord est souvent composé de plusieurs grands volets, à savoir les volets économique, social et éthique, environnemental et parfois institutionnels.

Ces tableaux de bord se ressemblent mais sont quand même différents dans leur nature parce que les pilotes sont soit des groupes de pression, des gouvernements, des sociétés privées ou le monde académique. Ces tableaux de bord ont des approches globales, régionales ou au sein de l'entreprise et sont composés d'indicateurs.

Un indicateur est une information compacte et concentrée. Il est utilisé comme outil de gestion ou de communication. L'utilisation d'indicateurs est née du besoin de posséder des unités d'information synthétiques et représentatives décrivant des phénomènes en les compactant dans des unités mesurables ou qualifiables si possible. Ainsi les indicateurs démontrent, en dehors du fait d'être souvent des chiffres, une synthèse d'information complexes et vagues.

Les indicateurs n'existent pas tout seul. Souvent ils cohabitent avec un objectif stratégique, économique ou environnemental. Si les indicateurs économiques et financiers se confinent étroitement dans deux colonnes de chiffres, les indicateurs liés à l'environnement voire au développement durable deviennent complexes, composites et orientés.

Beaucoup d'acteurs utilisent des indicateurs pour les assister dans leur travail de planification, de gestion, de contrôle interne et externe, d'évaluation, de réflexion stratégique. Ceci dans le domaine de la politique publique, du développement stratégique d'une entreprise ou de l'implication d'acteurs de la société civile.

En plus, les regards et la finalité des indicateurs dépendent du rôle dans la société des différents acteurs et de leur utilisation finale :

- ESI : Indicateur de l'Etat de l'environnement des pays
- Dow Jones Sustainability Indexe DJSI : Analyse du risque financier et de la stratégie d'entreprise
- GRI : Communication externe sur le développement durable
- WBCSD : Innovation et stratégie de marché et développement durable
- EMAS : Gestion de l'environnement et communication vérifiée
- SA8000 : Conditions de travail dans la chaîne de fournisseurs
- IBGE : Planification de la politique public urbaine

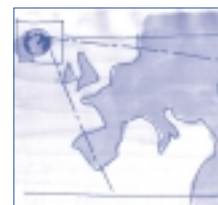
Ainsi des acteurs sur le niveau mondial interpellent les entreprises dans leur environnement urbain et sur leur site.

Les utilisateurs et promoteurs d'indicateurs opèrent sur plusieurs niveaux :

- Soit mondial tel que :
 - International Organisation for standardisation ISO
 - Dow Jones Sustainability Index
 - Global Reporting initiative GRI



- Soit continental comme :
 - La Communauté Européenne avec l'Agence Européenne de l'Environnement



- Soit national ou régional comme :
 - Institut bruxellois de la gestion de l'Environnement
 - Ethibel



- Soit dans le milieu urbain ou les sites de l'entreprise
 - EMAS et ISO 14031



Un tableau de bord analytique pour évaluer un pays dans sa performance durable



L'Environmental Sustainability Index résulte d'une collaboration entre deux observatoires de l'environnement américains (Universités de Harvard et Columbia) et le Forum des leaders économique de Davos



WORLD ECONOMIC FORUM
91-93 route de la Capite
1223 Cologny/Geneva
Switzerland
(41-22) 869-1212
Fax (41-22) 786-2744
E-mail: contact@weforum.org
Web: <http://www.weforum.org/>

Cet outil de mesure, d'origine américaine, identifie les performances de développement durable d'un pays

Cette initiative est née du besoin grandissant, particulièrement depuis le Sommet de la Terre en 1992, d'orienter et de formuler les politiques environnementales nationales en termes de développement durable.

L'ESI est un outil de mesure des progrès de ces politiques basé sur une série d'indicateurs.

L'ESI permet :

- mesure des résultats nationaux environnementaux
- suivi des politiques et identification des succès et d'échecs
- benchmarking des performances environnementales entre pays
- identification des bonnes pratiques
- analyse des interactions entre performances environnementales et économiques

L'ESI propose un outil d'amélioration de la planification politique à partir de l'information disponible dans le domaine public permettant d'affiner l'analyse environnementale et la prise de décision des acteurs publics.

Les indicateurs mettent en parallèle 122 pays à travers 22 indicateurs de base et 67 critères

Eco-systèmes

- Qualité de l'air
- Quantité d'eau
- Qualité de l'eau
- Biodiversité
- Systèmes terrestres

Réduction des polluants et de pressions sur l'environnement

- Réduction de la pollution de l'air
- Réduction du stress sur l'eau
- Réduction du stress sur l'écosystème
- Réduction des déchets et pression de la consommation

Santé publique et environnement

- Besoins humains de subsistance
- Santé et environnement

Capacité d'intervention institutionnelle et sociétale

- Recherche et développement
- Démocratie et dialogue
- Législation et éco-gestion
- Engagement volontaire et réponse du secteur privé
- Information sur l'environnement et accès à l'information
- Eco-efficacité
- Réduction de la distorsion dans les marchés et prix

Valeur d'exemple et engagement pro-actif au niveau mondial

- Engagement international
- Participation / Recherche de fonds niveau global
- Protection de la biosphère terre% de surface forestière certifiée FSC

Un tableau de bord de communication externe pour multinationales par rapport à leur stratégie de développement durable



6 La GRI - Global Reporting Initiative – est un projet initié par une ONG américaine, la CERES, à Boston. Elle tente, depuis ses débuts en 1997, de développer et disséminer mondialement des directives concernant la communication externe liée à tous les aspects de fonctionnement d'une organisation. Ces recommandations sont destinées aux multinationales pour qu'elles puissent faire leur communication externe sur le développement durable de façon uniforme.



GLOBAL REPORTING INITIATIVE
11 Arlington Street
Boston, MA 02116 - USA
Tel : +1-617-266-9384
Fax : +1-617-267-5400
e-mail : info@globalreporting.org
[http:// www.globalreporting.org](http://www.globalreporting.org)

La GRI préconise un cadre commun d'indicateurs qui favorise les comparaisons entre entreprises du même secteur au niveau mondial

La GRI définit trois types d'indicateurs. Les indicateurs environnementaux sont séparés en deux types : ceux qui sont d'application générale (valables pour toutes les entreprises) et ceux qui sont spécifiques à l'entreprise. Ils ont tous été choisis pour leur pertinence. Les indicateurs économiques incluent les salaires, les bénéfices, les dépenses effectuées concernant la recherche, les formations ou aussi les informations financières propres au fonctionnement de l'entreprise. Les indicateurs sociaux doivent refléter l'impact des activités de l'entreprise sur la société, notamment son personnel, les clients, la population locale, la chaîne d'approvisionnement et les partenaires commerciaux. Ils prennent en compte les droits du travail, les droits de l'homme, les salaires, les conditions de travail sur les lieux de l'organisation mais aussi en aval de celle-ci. Les lignes directrices ne donnent pas de conseils sur leur mise en œuvre mais des indications sur les procédures de sélection des indicateurs.

Des indicateurs d'application générale concernant toutes les entreprises et des indicateurs spécifiques résultants d'une concertation avec les parties intéressées

Environnementaux	Economiques	Sociaux
Énergie	Bénéfices	Lieu de travail
URE et amélioration du rendement énergétique	Marge brute	Qualité de la gestion
Matières premières (tonnes ou kg)	Rendement des capitaux investis	Taux de maintien du personnel en place
Consommation de matériaux recyclés	Dividendes	Santé et sécurité
Utilisation des ressources naturelles (eau, l ou m3)	Immobilisations incorporelles	Salaires et prestations
Émissions, effluents et déchets (tonnes ou kg)	Investissements	Rapport salaire le plus bas/coût de la vie à l'échelon local
Déchets réinjectés dans la production ou sur le marché	Formation du personnel	Non-discrimination
Déchets rejetés dans le sol	Eco-technologies	% de femmes aux postes supérieurs et moyens
Emissions gazeuses et liquides	Salaires et avantages non salariaux	Formation/éducation
Quantité et nature des déchets et recyclage	Total des salaires versés, par pays	Travail des enfants
Transports de biens et de marchandises	Productivité du travail	Travaux forcés
Gestion des fournisseurs	Impôts	Liberté d'association
Bonne gestion des forêts tropicales, OGM	Total des impôts payés	Droits de l'homme
Produits et services	Développement local	Aspects généraux
Limitation des impacts des produits et services	Emplois, par type et par pays, évolution absolue et nette	Droits des indigènes
Reprise des produits, leur gestion tout au long du cycle de vie	Fournisseurs	Sécurité
Utilisation du sol, biodiversité	Respect des échéances de paiement	Intégration de la sécurité et des droits de l'homme
Protection et restauration des écosystèmes et espèces indigènes concernés par les activités de l'entreprise	Incidences du non respect des normes et lois	Fournisseurs
Respect des accords et règlements	Produits et services	Conditions de travail chez les sous-traitants
Ordre de grandeur et nature des pénalités pour non-respect de toutes les réglementations relatives aux problèmes environnementaux		Produits et services

Un tableau de bord éthique pour évaluer et communiquer les conditions de travail dans la chaîne des fournisseurs



Le SA 8000 se veut une norme internationale universelle de conditions de travail sûres et décentes publiée en 1997 par le Council on Economic Priorities Accreditation Agency (CEPAA) aux Etats-Unis. Le CEPAA est affilié au Council on Economic Priorities (CEP), pionnier dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises. Son but est de permettre à des entreprises de développer, maintenir et mettre en oeuvre des politiques et procédures de "responsabilité sociale". L'adhésion à cette initiative est volontaire.



SOCIAL ACCOUNTABILITY INTERNATIONAL
220 East 23rd Street Suite 605
New York, NY 10010
Tel : (212) 684-1414
Fax : (212) 684-1515
E-mail: info@sa-intl.org
<http://www.cepaa.org>

L'objectif de cette initiative anglo-saxonne est de promouvoir des entreprises socialement responsables dans leur gestion des fournisseurs au Tiers Monde

La norme peut être appliquée à la fois dans les pays en voie de développement et dans les pays industrialisés, aussi bien par des petites et des grandes entreprises que par des organismes publics. SA 8000 ne s'applique en ce moment pas aux domaines de l'agriculture, des industries d'extraction (pétrolières, minières) ni au travail à domicile. Elle se focalise en ce moment sur le segment du marché du textile, chaussures et jouets. Ces indicateurs d'entreprises socialement responsables sont basés sur un ensemble de conventions de l'organisation internationale du travail OIT. Elle comporte huit catégories d'indicateurs plus un élément prouvant l'intégration dans la gestion quotidienne. En plus, un audit externe et une communication sont obligatoires.

Cette norme remplace des codes internes et devrait assurer que les produits achetés sur nos marchés sont fabriqués dans des conditions correctes et sûres.

Cette norme sociale fournit une référence et des indicateurs par rapport auxquels les clients peuvent évaluer leurs fournisseurs

7

Travail des enfants (< 14 ans)

- Ne pas pratiquer ou encourager le travail des enfants
- Promouvoir l'éducation des enfants et s'assurer qu'aucun enfant ou jeune travailleur ne travaille pendant les heures de cours
- Ne pas exposer les enfants et jeunes travailleurs à des situations dangereuses

Travail forcé

- Ne pas pratiquer ou encourager le travail forcé

Santé et sécurité

- Fournir un lieu de travail sûr et Prévention des accidents
- Nommer un responsable santé et sécurité
- Fournir des toilettes propres, de l'eau potable,... au personnel

Liberté d'association et droit aux conventions collectives

- Respecter le droit de former et rejoindre le syndicat de son choix
- Ne pas discriminer les délégués du personnel

Discrimination

- Ne pas interférer avec le droit du personnel d'observer rites, pratiques ou obédiences religieuses
- Empêcher toute forme de harcèlement sexuel

Pratiques disciplinaires

- Ne pas pratiquer ou encourager les châtiments corporels ou mentaux ni les abus verbaux

Heures de travail

- Ne pas demander des heures de travail au-delà de 48 h par semaine
- Autoriser au moins un jour de repos par semaine
- Travail supplémentaire ne pas excédant 12 h par semaine

Salaires

- Des salaires en accord avec les minimums légaux et être suffisants
- Ne pas pratiquer de déduction sur salaire en tant que mesure disciplinaire
- Ne pas mettre en place de faux contrats d'apprentissage

Systèmes de gestion

- Définir une politique de "responsabilité sociale"
- Nommer un responsable et demander au personnel d'élire un représentant
- Répondre aux demandes des employés concernant la conformité vis-à-vis de
- Communiquer régulièrement vers l'extérieur toute information utile

Les indicateurs économiques renseignent sur l'intégration de l'environnement et du développement durable

8 Données économiques et financières de l'entreprise

- Chiffre d'affaires de l'entreprise
- Marge brute d'autofinancement
- Nbre de filiales

Participation à des programmes en faveur du développement durable

- Mécénat environnemental et social (£, \$,... par rapport au Chiffre d'affaires)

Investissements dans le développement durable

- % des investissements en technologies propres
- % des investissements pour améliorer le cadre de travail des salariés
- % des investissements en R&D par thème environnemental
- % d'actionariat dans des entreprises responsables
- Nbre d'objectifs et programmes de protection et de restauration des écosystèmes et espèces indigènes concernés par les activités de l'entreprise

Coûts liés à l'environnement

- Coûts de consommation d'eau
- Coûts de consommation de gaz et de mazout
- Coûts de traitement des déchets
- Coût de dépollution des sols
- Taxes environnementales
- Amendes (non-respect de la réglementation Environnementale, Hygiène, Sécurité)

Bénéfices économiques liés à l'environnement

- Economies réalisées grâce à la mise en place d'un programme URE
- Economies liées au tri des déchets

Les indicateurs de communication renseignent sur la transparence et l'engagement de la société

Communication interne liée au développement durable

- Nbre de bulletins d'information internes sur le social / environnement
- Nbre de notes environnementales / sociales publiées par an
- Nbre d'Eco-teams créés au sein de l'entreprise
- Nbre de réunions environnement / social par an
- Représentativité aux réunions (nbre de top managers, cadres, employés, ouvriers, syndiqués, etc)

Communication externe liée au développement durable

- Publication de rapports environnementaux et sociaux
 - Nbre de pages sur l'environnement / social
 - Nbre de commandes / téléchargement de rapports
 - Nbre d'impressions sur papier
- Qualité des relations avec le voisinage
 - Nbre de plaintes environnementales traitées par an
 - Nbre de réunions de voisinage
 - Nbre d'enquêtes environnementales locales

Les indicateurs Environnementaux aident l'entreprise à gérer ses impacts directs et indirects

Utilisation de ressources naturelles

- Consommation d'eau (m³ par PF)
- Consommation de gaz, de mazout et d'électricité (kWh par PF)
- Consommation de matières premières (kg par PF)

Nuisances et pollutions environnementales

- Quantité des différents types de déchets (kg par unité de PF)
- Emissions de CO₂, NO_x, SO₂,... dans l'air (kg par an)
- Rejets de métaux lourds dans l'eau (mg par m³)
- Bruit mesuré au sein et aux abords de l'entreprise (dBa)
- Nbre de cuves à mazout non-conformes (encuvage, double parois, etc)
- Proportion d'emballages (par unité de PF)
- Nbre de plaintes internes et externes dues aux odeurs

Qualité des Infrastructures de l'entreprise

- Nbre de parkings par employé
- Nbre de particules d'amiante dans l'air des bâtiments (en ppm)
- Age des installations de chauffage
- % de Rendement des installations de chauffage
- Système de ventilation avec / sans CFC – HCFC
- Nbre de transformateurs avec Askarel / PCB

Plan de mobilité des personnes et des marchandises

- Déplacements en km par an par employé (en camion, train et avion)
- Fréquence de passage des transports en commun devant l'entreprise
- Nbre de km parcourus pour la livraison des marchandises (en camion, train et avion)



Les indicateurs de gestion environnementale aident l'entreprise à protéger l'environnement d'une façon systématique

Système de gestion environnementale

- Nbre d'objectifs et cibles environnementaux atteints
- Nbre d'initiatives de prévention de la pollution mise en œuvre

Conformité juridique liée à l'environnement

- Nbre de dossiers de mise en conformité clôturés ou ouverts
- Nbre de pénalités environnementales

Politique d'achats environnementale

- Proportion de fournitures écolabellisées
- Proportion de matières premières d'origine recyclée

Politique de conception des produits

- Recyclabilité des produits finis
- Durée de vie moyenne des produits finis

Conventions avec les sous-traitants

- Nbre de sous-traitants certifiés ISO 14001 ou EMAS
- Nbre de sous-traitant ayant répondu positivement à un questionnaire sur leurs pratiques environnementales

Etat de l'environnement

- Concentration d'un polluant spécifique (hydrocarbures, métaux lourds) dans les sols avoisinants
- Concentration d'ozone dans l'air
- Quantité d'oxygène dissous dans les eaux exposées à la pollution

Les indicateurs sociaux renseignent sur la politique sociale et éthique de l'entreprise

Equité sociale et politique salariale

- Parité Hommes / femmes dans l'entreprise
- Proportion de contrats d'apprentissage / contrats Rosetta, etc
- Proportion des contrats à durée indéterminée
- Total des salaires versés par rapport aux nbre d'employés, par pays
- Nbre de plaintes pour non respect des pratiques ou obédiences religieuses, pour d'harcèlement sexuel ou pour violences sur le lieu de travail
- Nbre d'heures de travail supplémentaires par an par employé

Formation des travailleurs

- Nombre d'heures de formation (environnementale, sociale, etc) par salarié/an

Investissements éthiques

- Nbre d'articles des droits de l'homme respectés dans l'évaluation des risques au niveau national et dans la planification locale au niveau des sites et filiales

Santé et sécurité des travailleurs

- Nbre de visites annuelles de la médecine du travail
- Budget alloué au service SIPP
- Nbre d'accidents du travail/an

Liberté d'association syndicale

- Proportion de travailleurs syndiqués
- Nbre de réunions du CPPT

Politique d'achats éthiques

- Proportion de produits issus du Fair trade

Pratiques des sous-traitants

- Recours aux ressources internes par rapport aux appels à la sous-traitance
- Nbre de sous-traitants audités socialement
- Nbre de sous-traitants appliquant un code de conduite social

Les indicateurs de gestion renseignent sur l'engagement global de l'entreprise

Respect des conventions internationales ou régionales

- Protocole de Kyoto – émissions de gaz à effet de serre
- Bureau de l'Organisation Internationale du Travail – codes de conduite sociale
- Convention sur la biodiversité
- Présence sur des sites Natura 2000
- WWF-Forest Stewardship Council

Certifications et prix d'excellence obtenus

- Certification système de gestion de la qualité ISO 14001
- Certification système de gestion de la qualité ISO 9001 – QS 9000
- Certification système de gestion responsable SA 8000
- Nbre de Prix d'Excellence qualité ou environnementale obtenus pour les produits ou la gestion
- Nbre de clients satisfaits

Signatures de chartes

- Nbre de chartes sectorielles – régionales signées en matières sociale ou environnementale
- Nbre d'entreprises de la même région / du même secteur dans une démarche SME



Un tableau de bord d'éco-efficacité pour mesurer le progrès économique et environnemental dans le monde industriel



- 10 Le WBCSD (World Business Council for Sustainable Development - Conseil mondial des entreprises pour le développement durable) est une organisation internationale privée regroupant 150 multinationales. Cette organisation, basée en Suisse, a pour objectif de développer et soutenir un engagement stratégique du monde industriel autour du développement durable.



World Business Council
for Sustainable Development

WBCSD
4 chemin de Conches
1231 Conches-Geneva - Suisse
Website : www.wbcscd.ch
E-mail: info@wbcscd.org
Tel: (41 22) 839 3100
Fax: (41 22) 839 3131

Les indicateurs d'éco-efficacité combinent les indicateurs économiques avec les indicateurs environnementales

Le WBCSD a développé et assuré la promotion d'indicateurs d'éco-efficacité pour mesurer le progrès en termes économiques et environnementaux dans différents secteurs industriels membres de l'organisation. Une entreprise devient éco-efficace lorsqu'elle arrive à fournir des biens et services à des prix compétitifs, tout en réduisant son influence sur l'environnement. Ceci en réduisant l'intensité d'utilisation des matières premières à travers toutes les étapes du cycle de vie de ses produits et services. L'environnement y est une variable économique comme une autre.

Le concept d'éco-efficacité repose sur 7 principes :

- La réduction de l'intensité matérielle des biens et services
- La réduction de l'intensité énergétique des biens et services
- La réduction de la dispersion toxique
- La réduction des risques potentiels pour l'utilisateur et pour l'environnement
- L'amélioration de la recyclabilité matérielle
- L'amélioration de l'utilisation soutenable des ressources renouvelables
- L'extension des fonctions dans les produits et services

Le profil d'éco-efficacité d'une entreprise contient 3 types d'indicateurs
La combinaison de ces indicateurs entre-eux donne les ratios d'éco-efficacité

Indicateurs sur l'influence sur l'environnement (par an)

- Consommation d'énergie (en Gigajoules)
- Emissions de CO₂ due à la production de l'électricité consommée (en kg)
- Consommation de matériel (en kg ou tonnes)
- Consommation d'eau (en m³)
- Emissions de substances phosphorées dans les eaux de surface (en m³)
- Emission de gaz influençant la couche d'ozone (en kg) Poids des emballages (en tonnes)
- Poids total des déchets (en tonnes)
- Poids des déchets mis en décharge ou incinérés (en tonnes)

Indicateurs sur la structure organisationnelle de l'entreprise

- Taille de l'entreprise (nbre de filiales)
- Nombre d'employés
- Nombre d'employés formés à l'environnement

Indicateurs sur la valeur économique et financière de l'entreprise (par an)

- Chiffre d'affaires (en Euro)
- Valeur ajoutée (en Euro)
- Unités de produits vendus
- Coûts de gestion des déchets
- Coûts de production

Ratios d'éco-efficacité

- Kg de produits vendus par consommation de matières premières
- Chiffre d'affaires par consommation d'énergie

Un tableau de bord de financier pour guider l'investisseur "éthique"



Le Dow Jones Sustainability Group est une société privée de conseil financier basée à Zurich.

Sa mission est de conseiller les investisseurs privés et institutionnels qui souhaitent inclure le développement durable dans leurs stratégies d'investissement.

Dow Jones
Sustainability
Indexes

DOW JONES SUSTAINABILITY INDEX
SAM Indexes GmbH - Zollikerstr. 60
8702 Zurich - Switzerland
Tel. +41 1 395 2828
Fax +41 1 395 2850
info@sustainability-indexes.com
<http://www.sustainability-index.com/>

Le DJSI propose sur un système d'évaluation des stratégies des entreprises sur base des concepts d'opportunités et de risques pour le développement durable.

Les opportunités reflètent la capacité de l'entreprise à exploiter les potentialités des marchés de produits et services allant dans le sens du développement durable.

Les risques se focalisent sur les stratégies visant à la réduction et l'élimination des coûts et risques que fait encourir l'activité de l'entreprise au développement durable.

11

Ces indicateurs font partie d'un outil de rating du potentiel et de l'aptitude des grandes entreprises multinationales à suivre les exigences du développement durable

Opportunités de développement durable

la politique et la stratégie

- la capacité décisionnelle du responsable environnement
- la politique environnementale
- les relations avec les autres parties prenantes
- les chartes de développement durable éventuellement signées

le management

- la politique de rétribution du personnel : incentives, etc.
- le niveau d'intégration des technologies de l'information
- la planification stratégique
- les reportings sécurité/santé environnementale
- les reportings responsabilité sociale

les opportunités liées aux spécificités du métier

Risques pour le développement durable

la politique et la stratégie

- une gestion du risque intégrée
- un système de management environnemental
- l'utilisation de standards environnementaux minimum
- l'utilisation de standards sociaux minimum
- des codes de conduites

le management

- audits environnementaux et de sécurité
- audits sociaux
- analyses input / output
- comptabilité environnementale coûts et profits
- planification de procédures de prévention
- programmes santé et bien-être dans l'entreprise
- responsabilité environnementale
- gestion des technologies de l'information

les risques liés aux spécificités du métier

Si les méthodes anglo-saxonnes sont basées sur une évaluation d'information disponibles dans le domaine publique, l'approche européenne se base sur des audits rapprochés. ETHIBEL est un exemple.



ETHIBEL A.S.B.L.
Rue du Progrès 333, bus 71
B - 1030 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 206 11 11
Fax +32 (0)2 206 11 10
email: info@ethibel.org
<http://www.ethibel.org/>

L'évaluation ETHIBEL est subdivisée en 5 domaines :

le contexte de l'entreprise

la politique sociale interne

- Travailleurs
- Droits de l'homme
- Pays en voie de développement

la politique environnementale

- Préservation et gestion de l'environnement

la politique sociale externe

- Entreprise citoyenne
- Relation Nord-Sud

la politique éthico-économique

- Capacité d'innovation
- Gestion des risques internes et externes

Un tableau de bord européen pour mesurer l'intégration de l'environnement dans les politiques industrielles



12 L'Agence Européenne de l'Environnement (EEA) a pour objectif de promouvoir le développement durable et d'aider à améliorer de manière significative l'état de l'environnement en Europe par la mise à disposition d'information environnementale précise, pertinente, ciblée et mesurable aux acteurs décisionnels et au grand public.



EUROPEAN ENVIRONMENTAL AGENCY
EEA, Information Centre, Kongens Nytorv 6,
DK-1050 Copenhagen, Danemark
Tel: +45 33 36 71 00/68/65
Fax: +45 33 36 71 99
e-mail : information.centre@eea.eu.int
<http://www.eea.eu.int/>

Les indicateurs sectoriels de l'EEA aident à mesurer les performances de stratégies de développement durable des secteurs industriels européens

Le Conseil de l'Europe a lancé le concept de stratégies d'intégrations sectorielles du développement durable lors du sommet de Cardiff en 1998. Ce sommet a invité les Etats membres et les secteurs des transports, de l'énergie et de l'agriculture à établir leurs propres stratégies d'intégration du développement durable dans leurs politiques respectives. Le degré d'intégration sera mesuré et suivi par des indicateurs environnementaux et de développement durable.

Suite à cela, une stratégie politique d'intégration à long terme des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable a été présentée au sommet de Gothenburg en juin 2001.

L'Agence Européenne de l'Environnement a développé un programme cadre pour l'intégration d'indicateurs environnementaux sectoriels dans les entreprises. Ces indicateurs doivent refléter :

- Les performances socio-économique du secteur
- Les performances environnementales du secteur
- Les performances d'éco-efficacité du secteur
- La mesure de l'intégration (institutionnelle, marché, gestion) et l'application des politiques

32 indicateurs utiles pour mesurer, communiquer et analyser l'intégration du développement durable dans des stratégies d'entreprises sectorielles

Les indicateurs principaux

Les indicateurs principaux réfèrent aux tendances économiques, sociales et environnementales nationales ou régionales.

Economiques

- %croissance économique annuelle du PIB à prix constants
- % d'investissements en R&D par rapport au PIB

Sociaux

- Taux de chômage par rapport à la population active par sexe
- % de la population ayant un niveau d'éducation supérieur à l'école secondaire
- % de la population ayant accès à internet

Environnementaux

- Consommation brute intérieure d'énergie par rapport au PIB (kWh /million d'euro)
- Emissions de CO₂, SO₂, Nox, VOC et MP₁₀ (en millions tonnes)
- Transports de marchandise ou de passagers par mode (tonnes / km)
- Consommation d'eau publique (millions de m³)

Les indicateurs d'intégration

Les indicateurs d'intégration établissent le lien entre les objectifs économiques d'un secteur et les objectifs sociaux et environnementaux. Ils analysent s'il existe des opportunités de synergies entre ces objectifs.

- Nbre de brevets appliqués dans le secteur de l'environnement
- Consommation d'eau et eaux usées par unité de valeur ajoutée dans le secteur industriel
- Nbre de starts-ups offrant des services en matière environnementale
- Nbre d'emplois liés à l'environnement

Les indicateurs opérationnels

Les indicateurs opérationnels évaluent l'intégration du développement durable dans l'entreprise et sa stratégie.

Entreprise

- Nbre d'entreprises certifiées EMAS – ISO 14001
- Nbre d'entreprises publiant des données sociales
- Nbre d'industries possédant un éco-label pour un de leurs produits

Stratégie

- Nbre de politiques ou programmes qui ont bénéficié d'une évaluation d'impact environnemental préalable
- Proportion de produits écologiques ou éthiques achetés par l'organisation

Un tableau de bord environnemental pour communiquer les performances d'une façon vérifiée et concentrée



L'union Européenne, dont l'administration est en partie basée à Bruxelles, fut fondée en 1957 par le Traité de Rome. Elle a pour objectif d'assurer l'intégration économique et durable des différents pays membres européens.

Dans le cadre de l'application des principes de son 5e et 6e programme d'action et dans un souci d'amélioration de la gestion environnementale des entreprises, l'Union Européenne a créé et soutenu le règlement EMAS : un instrument du marché volontaire d'éco-management.. Aujourd'hui plus de 4000 organisations EMAS sont enregistrées en Europe.



COMMISSION EUROPÉENNE - DG ENVIRONNEMENT
EMAS Help Desk
Rond-Point Schuman 6 - B-1040 Bruxelles
e-mail : emas@cec.eu.int
tel : +32 2 282 84 54
fax +32 2 282 84 54
<http://europa.eu.int/comm/environment/emas/>

EMAS recommande l'utilisation d'indicateurs pour communiquer les performances environnementales des aspects directs et indirects de l'organisation d'une façon précise et crédible

EMAS permet la participation volontaire des entreprises du secteur industriel et des services privés et publics à un système de management environnemental et d'audit. Une fois que les entreprises ont décidé de participer à EMAS, elles se plient à toutes les exigences du règlement. Ceci assure une approche crédible et rigoureuse au management environnemental. Les objectifs d'EMAS sont l'amélioration de la performance environnementale, la preuve de la conformité à la législation environnementale, la communication au public des efforts réalisés dans le domaine de l'environnement et un effort particulier pour l'intégration des travailleurs de l'entreprise.

Les indicateurs environnementaux dans le cadre d'EMAS doivent permettre :

- De donner une idée claire des performances environnementales
- D'être compréhensibles et non-ambigus
- Une comparaison d'année en année
- Une comparaison sectorielle, régionale ou nationale
- Une comparaison avec les exigences légales et réglementaires

Le système de gestion et les informations sur les performances environnementales sont vérifiés par un vérificateur externe indépendant et validés par les pouvoirs publics.

Les indicateurs présentent d'un coup d'oeil la performance environnementale de l'entreprise dans sa déclaration environnementale

Indicateurs opérationnels

L'utilisation de ressources

- Litres de mazout consommés par kg de produit fini
- Consommation d'électricité (en kWh) par heure machine
- Consommation de matières premières / unité de produit fini

Les nuisances et pollutions environnementales

- Quantité des différents types de déchets (kg / unité de PF)
- Emissions de CO₂, NOx, SO₂,... dans l'air (kg par an)
- Rejets de métaux lourds dans l'eau (mg par m³)
- Bruit mesuré au sein et aux abords de l'entreprise (dBa)

Les produits et services livrés

- Proportion de produits éco-labellisés par rapport au total des produits
- Proportion d'emballages réutilisables ou écologiques par produit vendu

L'infrastructure et les transports

- Nbre de particules d'amiante dans l'air des bâtiments (en ppm)
- % de Rendement des installations de chauffage
- Nbre de transformateurs avec Askarel / PCB sur le site
- Nbre de parkings par employé
- Déplacements domicile-travail en Km parcouru par an par employé
- Déplacements pour missions en Km parcourus en voiture, en avion ou transport en commun

Indicateurs de condition environnementale

(à comparer avec les indicateurs opérationnels)

- Qualité de l'air avoisinant
- Qualité de l'eau avoisinante
- Kg de déchets dangereux créés par les entreprises belges
- Nombre de navetteurs en voiture / train dans la région

Indicateur de gestion environnementale

Le système de gestion environnementale

- Nombre d'objectifs environnementaux atteints par rapports aux objectifs initiaux
- Nombre de dossiers de mise en conformité légale clôturés

La politique d'achats

- Proportion de fournisseurs avec une politique environnementale
- Nombre de fournisseurs et sous-traitants enregistrés EMAS

La communication interne et externe

- Nombre de réunions d'éco-teams par an
- Nombre de réunions avec les riverains par an
- Commandes externes de rapports environnementaux

La formation et sensibilisation des travailleurs

- Nombre d'heures de formation environnementale / employé
- Nombre de réunions environnementales entre services

Les coûts et investissements liés à l'environnement

- Actionnariat ou placements dans des entreprises responsables
- Coûts des déchets produits et des ressources énergétiques utilisées
- Investissements (en Euro) dans des technologies propres / an

Un tableau de bord de politique régionale à l'attention du citoyen vigilant



14 L'I.B.G.E. - Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement - est l'administration publique de l'environnement et de l'énergie de la Région de Bruxelles-Capitale.

Elle a été conçue en tant qu'organisme de recherche, de planification et d'avis mais elle est aussi chargée de la surveillance et du contrôle en matière d'environnement.

Les objectifs majeurs de l'IBGE sont de gérer l'environnement bruxellois d'une manière globale et intégrée et d'éduquer et sensibiliser la population aux problèmes de l'environnement.



INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
Gulledelle 100
1200 Bruxelles - Belgique
Tél. : +32 2 775 75 11
Fax : +32 2 775 76 21
E-Mail : info@ibgebim.be
<http://www.ibgebim.be/>

Les pouvoirs publics régionaux développent des indicateurs pour planifier et communiquer le développement durable

L'IBGE a développé un tableau d'indicateurs de développement durable bruxellois pour disposer d'une information environnementale de qualité dans un but d'aide aux prises de décision politiques dans un esprit démocratique, responsable et cohérent.

D'autre part, ils sont utiles pour situer les constats locaux dans un contexte plus global comme les stratégies européennes de développement durable ; essentiellement pour permettre la comparaison entre les diverses villes-régions.

Enfin, ils sont créés pour que les citoyens aient à disposition une information de base qui lui permette de former sa propre opinion sur l'évolution de son environnement et pour qu'il puisse l'utiliser au niveau privé ou professionnel.

Des indicateurs intégrant plusieurs disciplines : sociologie, économie, aménagement du territoire, etc. pour approcher au mieux au mieux la gestion durable de la ville

Espaces verts & nature

- Accessibilité aux espaces verts publics (m²/habitants)
- Gestion des espaces verts (nombre d'interventions significatives/an)
- Valeur biologique des sites (% de la superficie régionale sous statut de réserve naturelle ou forestière, ou statut de site classé)

Eau

- Consommation d'eau potable (litre/jour/équivalent-habitant)
- Qualité des eaux de surface (taux de conformité des analyses d'eaux)
- Lutte contre la pollution (montant de la taxe sur les rejets d'eaux usées/nombre d'entreprises)

Entreprises

- Demandes de bureaux (demandes de permis d'urbanisme "bureaux" / superficie concernée)
- Gestion environnementale des entreprises (nombres d'organismes labellisés " Entreprise éco-dynamique ")
- Permis d'environnement (nombre de demandes/permis octroyés)

Air

- Concentration d'ozone (mg/m³, concentration journalière)
- Impact du trafic (nombre de jour de situation anormale de l'indice trafic)
- Effet de serre et CO₂ (émissions de CO₂ et température moyenne/ objectifs de Kyoto)

Bruit

- Plaintes (part des plaintes liées au bruit)
- Bruit de fond (évolution du bruit de fond)
- Assainissement des "points noirs bruit" (nombre/an)

Déchets

- Production de déchets (kg de déchets/habitant/an)
- Actions de prévention (part des ménages déclarant avoir apposé l'autocollant anti-toute-boîtes)
- Taux de recyclage (% , qualité du tri en fraction d'intrus)

Sociaux & économiques

- Revenus et dualisation sociale (répartition de la population en fonction des classes de revenus, sur base des déclarations fiscales)
- Taux de chômage
- Disponibilité du sol (part de la population/m² disponible)

Un tableau de bord pour un management efficace de l'environnement dans l'entreprise



L'ISO, International Standard Organization, est une organisation non gouvernementale mondiale qui a son siège à Genève et a pour mission d'émettre une série de normes techniques.

C'est un réseau d'instituts nationaux de normalisation oeuvrant en partenariat avec les états et les ONG.

Les industries tournées vers l'exportation ont depuis longtemps senti la nécessité de s'accorder sur des normes mondiales pour aider à rationaliser le processus des échanges commerciaux.

Les indicateurs ISO 14031 standardisent la performance environnementale d'une entreprise au niveau mondial

15

L'ISO est à la base de la série ISO 14000 qui définit une série de normes par rapport à l'environnement.

Dans ce cadre, l'organisation propose, en plus de ISO14001 de gestion environnementale, la norme ISO 14031, une série d'indicateurs qui permettent à l'entreprise de mesurer les performances de son système de gestion environnementale.

L'intérêt de ces indicateurs réside dans le fait qu'ils peuvent aussi être utilisés comme outil de gestion dans les petites structures qui ne possèdent pas de système de management environnemental complet.

Les deux missions de ces indicateurs sont essentiellement l'aide à la décision et à la communication (reporting) des informations.



ISO CENTRAL SECRETARIAT
1, rue de Varembe, Case postale 56
CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Tel : + 41 22 749 01 11;
Fax : + 41 22 733 34 30
E-mail : central@iso.ch
Web : <http://www.iso.ch>

Les indicateurs peuvent fonctionner seuls comme outil de gestion ou de communication par rapport à un système de management environnemental

Les indicateurs de performance de management (IPM)

La mise en œuvre de politiques et de programmes

- nbre de cibles et d'objectifs atteints
- nbre d'initiatives de prévention de la pollution mises en œuvre

La conformité légale

- degré de conformité aux réglementations
- temps de réaction à des incidents environnementaux ou pour les corriger
- amendes et de pénalités ou les coûts qui en découlent

Les performances financières

- coûts liés aux aspects environnementaux
- retour sur investissement des projets d'amélioration environnementale
- économies réalisées grâce à l'URE, à la prévention de la pollution et au recyclage des déchets

Les relations avec la collectivité

- nbre d'enquêtes ou de commentaires concernant des questions environnementales
- nbre de sites publiant des rapports environnementaux

Les indicateurs de performance opérationnelle (IPO)

Utilisation des matériaux

qté de matériaux utilisés / unité de produit,
qté d'eau consommée / unité de produit...

Utilisation de l'énergie

qté d'énergie utilisée / année ou produit

Sous-traitants et contractants

qté de détergents utilisées ou de déchets générés par des prestataires de service contractants

Installations et infrastructure

nbre annuel de cas d'urgence, surface totale au sol utilisée à des fins de production

Equipements et charroi

consommation moyenne de carburant

Politique d'achats et de livraison des produits

nbre de livraisons quotidiennes

Performance des produits

% de produits défectueux, nbre de nouveaux produits sur le marché avec des propriétés dangereuses limitées

Production de déchets

qté de déchets par année

qté de déchets dangereux éliminés suite à une substitution de matériau...

Nuisances et émissions

qté d'émissions spécifiques par années

Les indicateurs de condition environnementale (ICE)

Air

concentration d'un polluant spécifique dans l'air ambiant

Nuisances sonores

moyenne pondérée des niveaux de nuisances sonores sur le périmètre des installations de l'entreprise,

Eaux de surface

oxygène dissous dans les eaux exposées à la pollution,

Sol

concentration d'un polluant spécifique dans les sols de surface environnant les installations,

Santé publique

taux de plomb dans le sang de la population locale

Références des sites Web informant sur des différentes initiatives et indicateurs environnementaux et de développement durable

ISO - International Standard Organization (angl, fr)
<http://www.iso.ch>

WBCSD - World Business Council for Sustainable
Development (angl)
<http://www.wbcsd.ch>

ESI - Environmental Sustainability Index (angl)
<http://www.ciesin.org/indicators/ESI/>

OCDE – organisation de coopération et de développement
économique (fr, angl)
<http://www.oecd.org/ehs/prtr>

CNACE – Commission nord-américaine de coopération
environnementale (fr, angl, esp)
<http://www.cec.org>

CEE_NU – Commission économique des Nations-Unies pour
l'Europe (angl)
<http://www.unece.org/env/pp>

European environmental agency (angl)
<http://www.eea.eu.int/>

IBGE - Institut Bruxellois pour la Gestion de
l'Environnement (fr, angl)
<http://www.ibgebim.be/>

EMAS (fr, ndl, angl, ...)
<http://europa.eu.int/comm/environment/emas>

DETR – UK Department of the Environment, Transport and
the Regions
<http://www.defra.gov.uk/environment/index.htm>

GRI - Global Reporting Initiative (angl, fr)
<http://www.globalreporting.org>

SA 8000 - Social Accountability International (angl)
<http://www.cepaa.org>

AccountAbility 1000 – Institute of Social and Ethical
Accountability (angl)
<http://www.accountability.org.uk>

ETHIBEL (fr, ndl, angl)
<http://www.ethibel.org/>

Dow Jones sustainability index (angl)
<http://www.sustainability-index.com/>

EIS – Environmental Information Service / Investor
Responsibility Research (angl)
<http://www.irrc.org/eisweb/eismain.htm>

NOVETHIC
<http://www.novethic.fr>



Institut Eco-Conseil

7, Boulevard de Merckem
5000 Namur

Tél : 081 74 45 46 - Fax : 081 73 99 74
e-mail : econseil@skypro.be
<http://www.eco-conseil.be>



**Association Belge des Eco-Conseillers
et Conseillers en Environnement (ABECE)**

35 rue van Elewyck - 1050 Bruxelles
Tél : 02 644 96 66 - Fax : 02 644 94 20
e-mail : abece@skynet.be
<http://www.abece.be>



Région Wallonne

Direction générale des Ressources
naturelles et de l'Environnement (DGRNE)
15 avenue Prince de Liège - 5100 Jambes
Tél : 081 33 51 65 - Fax : 081 33 51 22
e-mail : jf.rivez@mrw.wallonie.be
<http://mrw.wallonie.be/dgrne/>